



Non remboursement de dépôt de garantie

Par **Jb Suede**, le **22/02/2011** à **16:13**

Bonjour,
Je sais que plusieurs sujets présent sur le forum concernent déjà ce problème, cependant je préfère créer un nouveau sujet pour discuter de mon cas.
J'ai quitté un appartement depuis bientôt un an et le dépôt de garantie ne m'a toujours pas été reversé.
Au cours de cette année, coup de téléphone, email, courrier normal et recommandé, n'ont pas décidé le propriétaire à me rembourser.
J'ai lu qu'il était conseillé de prendre contact avec l'ADIL.
La location a eu lieu en Indre et Loire et mon adresse française actuelle est en Sarthe. Malheureusement, aucun de ces deux départements ne possède d'ADIL.
<http://www.adil.org/fr/votre-adil/index.html>
Comment faire?
Qui contacter?
(J'habite actuellement en Suede et malheureusement mes parents doivent faire la plupart des démarches pour régler ce problème).
Merci pour votre aide.